

2011_B171

OBJET : Promotion du territoire - Attribution d'une subvention à l'association "Centre de recherche, d'Etudes et de Documentation sur les Harkis et le Français Musulman"

Le 19 mai 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 mai 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaucueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à MORBELLI Pascale - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

Excusé(s) :

AMIÉL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau

Monsieur Georges CRISTIANI donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 19 MAI 2011

Rapporteur : Monsieur Georges Cristiani

Objet : Promotion du Territoire - Attribution d'une subvention à l'association "Centre de Recherche, d'Etude et de Documentation sur les Harkis et le Français Musulman"

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il s'agit d'une demande de subvention pour l'édition d'une plaquette pédagogique « Les Harkis au Camp de Jouques ».
Le coût global de l'opération s'élève à 8 000 €.
La CPA est sollicitée pour participer à hauteur de 3 000 €. (37.5% du budget de l'action)

Exposé des motifs :

Le Centre de Recherche, d'Etude et de Documentations sur les Harkis et le Français Musulmans (CREDHAR.FM) à pour but de collecter et mettre à disposition toutes formes d'informations et de documents relatifs à la connaissance des Français Musulmans Rapatriés, Harkis et autres. L'association œuvre à l'ouverture, au rapprochement, et au dialogue avec toutes les composantes de la société.

Objectif de cette opération :

Dans le cadre du projet d'inauguration du Mémorial en souvenir des familles d'anciens supplétifs qui ont résidé dans le camp de Jouques, le CREDHAR.FM envisage de compléter et historiciser cet épisode de notre histoire nationale et locale.

Cette plaquette permettra de rappeler la vie de ces familles qui se sont installées au Logis d'Anne. Elle sera réalisée à partir d'une enquête auprès d'une vingtaine de familles et à partir d'archives et de documentations privées. Les recueils de témoignages se feront sur les communes de Jouques, Peyrolles et Aix-en-Provence.

Après son édition, CREDHAR.FM envisage de la distribuer à tous les participants le jour de l'inauguration du Mémorial de Jouques.

Tableau de demande de subvention

N° GU	Manifestation Date	Association	Domaine d'activité	Subvention N-1
2011-00379	Inauguration du Mémorial de Jouques en 2011 (pas encore de date définitive)	CREDHAR.FM	Action sociale et culturelle	0

Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs : Oui/Non
8000 €	3000 €	3000 €	Non

Pour information, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône est sollicité à hauteur de 5 000€

Il convient de noter que ce dossier a été présenté en Commission Promotion du Territoire et Communication Institutionnelle qui s'est prononcée favorablement le 29 mars 2011.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU la délibération n° 2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau.

VU l'avis favorable de la Commission Promotion du Territoire et Communication Institutionnelle du 29 mars 2011.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution de cette subvention de 3000 € à l'association CREDHAR.FM
- **DIRE** que la somme versée sera prise sur la ligne 6574 qui présente les disponibilités nécessaires
- **AUTORISER** Madame le Président à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

OBJET : Promotion du territoire - Attribution d'une subvention à l'association "Centre de recherche, d'Etudes et de Documentation sur les Harkis et le Français Musulman"

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



Acte rendu exécutoire par transmission
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le **25 MAI 2011**